

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N° I-CF118

présenté par
M. Labaronne

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.